



Commentaire mensuel



Groupe Conseil Veilleux Delorme Bélanger
septembre 2024



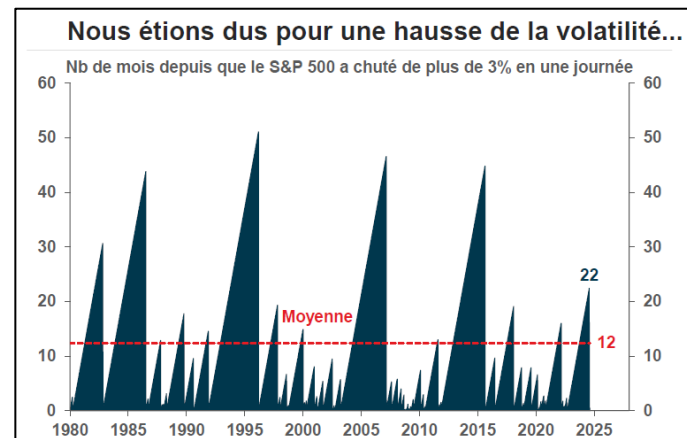
**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE



GRUPE CONSEIL
VEILLEUX DELORME BÉLANGER

De la volatilité... mais quelle volatilité ?

Si vous êtes du genre à attendre votre relevé mensuel pour faire le point sur vos placements, vous vous demandez sans doute pourquoi on parle de volatilité. Alors que le S&P 500 (actions américaines) et le TSX (actions canadiennes) ont terminé le mois en hausse d'environ 2% et 1% respectivement, le mois d'août pourrait sembler relativement tranquille. Malgré ce calme apparent, le S&P 500 a presque trébuché en territoire de correction au début du mois. Une correction est définie par une baisse de 10% par rapport au sommet de l'indice. Le 16 juillet, l'indice phare des actions américaines atteignait son sommet à 5669 points. En date du 5 août, l'indice avait baissé à 5119 points, soit une baisse de 9.7% sur environ 2 semaines. Cela faisait plus de 22 mois que le S&P 500 n'avait pas subi une baisse de plus de 3% en une journée alors qu'en moyenne, cet indice subit ce genre de baisse une fois tous les 12 mois. Bref, nous étions dus pour un peu de volatilité.

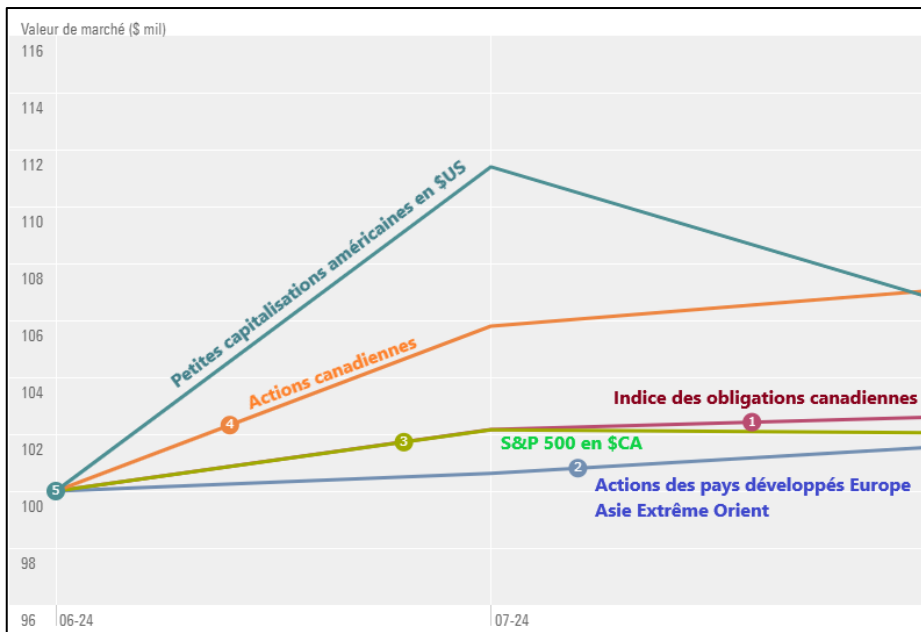


Source: Bureau du chef des placements BNI | Stratégies de répartition de l'actif, septembre 2024

Les mauvaises nouvelles sont de nouveau des mauvaises nouvelles

Alors que l'inflation et la hausse des taux d'intérêt qui en a résulté ont accaparé toute l'attention des investisseurs en 2023, nous avons observé une dynamique contre-intuitive au cours des 18 derniers mois. En effet, pendant toute l'année 2023 et une bonne partie de 2024, les mauvaises nouvelles économiques engendraient une réaction positive sur les places boursières. La logique du marché voulait que tout ralentissement économique se traduirait tôt ou tard par des baisses de taux. Étant donné qu'à très court terme, la valeur des actifs financiers évolue dans la direction inverse des taux d'intérêt, le marché voyait d'un bon œil un certain ralentissement de l'économie. Maintenant que l'inflation semble sous contrôle et que la direction des taux est définitivement à la baisse, l'évolution de l'économie et particulièrement celle du marché de l'emploi ont repris leurs places de principales préoccupations des investisseurs. La hausse du taux de chômage aux États-Unis ainsi qu'un ralentissement marqué de la création d'emploi expliquent en bonne partie les soubresauts du mois d'août. Ceci n'est pas sans rappeler un vieux dicton qui stipule qu'il faut faire attention à ce que l'on souhaite ("Be careful what you wish for"). Les investisseurs qui espéraient un ralentissement se croisent maintenant les doigts pour qu'on évite la récession au Sud de la frontière. Dorénavant, on peut s'attendre à ce que les mauvaises nouvelles économiques aient un impact négatif sur les marchés boursiers. À l'inverse, les signes de résilience ou d'amélioration pourrait redonner de la vigueur au marché.

Un bon été pour les actions canadiennes et les petites capitalisations



Source: Morningstar AWS, données du 30/06/2024 au 31/08/2024

Puisque nous avons pris une courte pause estivale pour notre commentaire, nous croyons intéressant de résumer rapidement ce qui s'est passé au cours des mois de juillet et d'août pour différentes classes d'actifs. Les actions américaines à petites capitalisations ont connu une hausse spectaculaire en juillet après un début d'année moribond. Bien qu'une partie des gains ait été perdue en août, ces dernières ont tout de même connu un très bon été tout comme les actions canadiennes. Le marché des obligations canadiennes a repris du poil de la bête, en hausse d'environ 2.5% sur 2 mois, alors que les baisses de taux se confirment de plus en plus. Les actions américaines ont pris une courte pause et le dollar canadien s'est apprécié face au dollar américain. Les actions des pays développés hors Amérique du Nord ont légèrement progressé, sans étincelles.

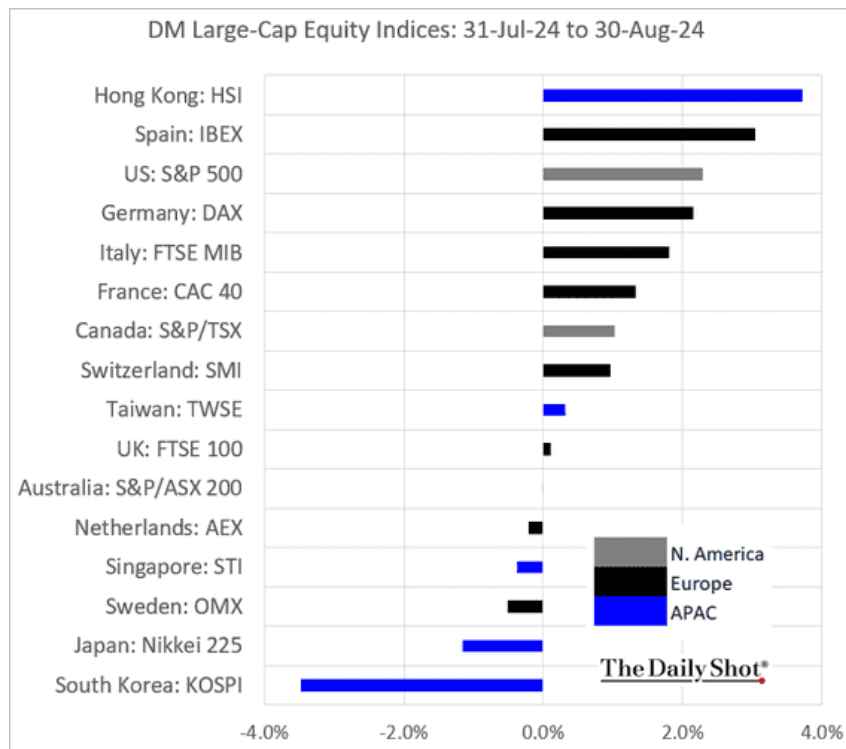
Conclusion

Historiquement, les mois de septembre et d'octobre sont particulièrement volatils. À l'inverse, les mois d'été comme août sont souvent tranquilles. Nul ne sait si la volatilité que nous avons connue au cours du mois est un prélude à ce qui s'en vient, mais avec l'élection américaine de novembre qui approche à grand pas, nous croyons qu'il est fort probable que les marchés traverseront certaines turbulences dans les prochaines semaines. Heureusement, les fondamentaux de l'économie mondiale demeurent relativement bons et les banquiers centraux s'affairent déjà à baisser les taux. L'Histoire démontre qu'il vaut mieux demeurer pleinement investi (ou presque !) plutôt que de spéculer sur la réaction des marchés face aux développements géopolitiques. Une chose est certaine, les médias devraient être assez occupés d'ici la fin de l'année.

Merci pour votre soutien indéfectible et n'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

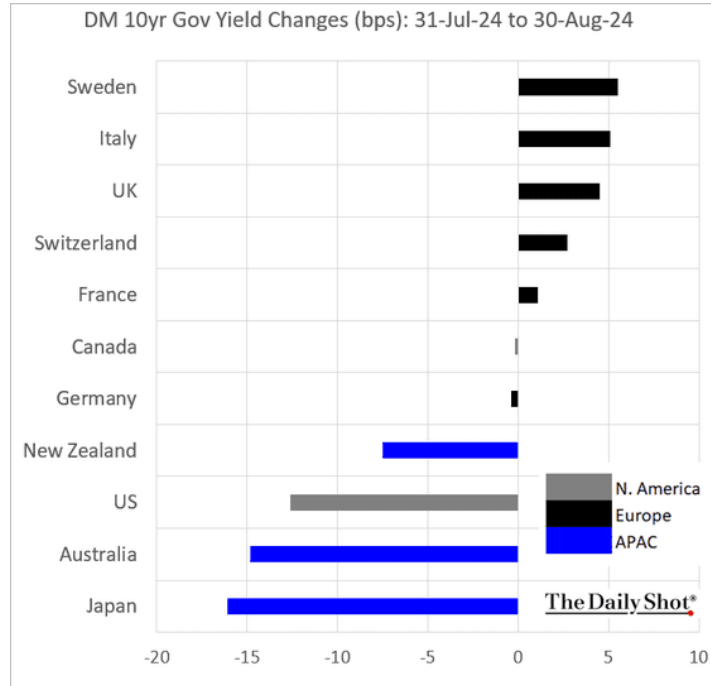
Toute l'équipe du Groupe Conseil Veilleux Delorme Bélanger

Annexe 1 : Rendements des principaux indices boursiers des marchés développés au mois d'août 2024



- Malgré une hausse de plus de 2% du S&P 500, la vigueur du dollar canadien fait en sorte que les actions américaines ont fait du surplace en août pour les investisseurs canadiens ne se couvrant pas contre les fluctuations de la devise.
- Après un solide mois de juillet, les actions canadiennes ont poursuivi sur leur lancée terminant le mois en hausse modeste.

Annexe 2 : Variations des taux obligataires 10 ans pour les gouvernements des principaux pays développés au mois d'août 2024



Source: The Daily Shot | 1er août 2024

- > Le taux des obligations 10 du gouvernement canadien a fait du surplace en août. Aux États-Unis, les signes de détériorations du marché de l'emploi ont poussé les taux 10 ans à la baisse, les investisseurs révisant leurs attentes quant aux baisses de taux des fonds fédéraux.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Nous avons rédigé le présent rapport au mieux de notre jugement et de notre expérience professionnelle afin de vous donner notre avis sur différentes solutions et considérations en matière d'investissement. Les opinions exprimées ici, qui représentent notre opinion éclairée et non une analyse de recherche, ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.

Les opinions exprimées, sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnées aux présentes. FBN peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. Financière Banque Nationale et/ou ses officiers, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement. Les titres mentionnés dans cette chronique ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez contacter votre conseiller en placement.

Le présent document ne peut être reproduit que ce soit en totalité ou en partie. Il ne doit pas être distribué ou publié ou faire l'objet d'une mention de quelque manière que ce soit. Aucune mention des informations, des opinions et des conclusions qu'il contient ne peut être effectuée sans que le consentement préalable écrit de la FBN n'ait été à chaque fois obtenu.